

Paris, le 12 décembre 2018

- **Madame Fabienne ROSENWALD**  
**Directrice de l'Évaluation, de la**  
**Prospection et de la Performance**  
- **Madame Isabelle BOURHIS**  
**Conseillère sociale**  
- **Monsieur Jean-Marc HUART,**  
**Directeur de l'Enseignement Scolaire**

**Ministère de l'Éducation nationale**  
**110 rue de Grenelle**  
**75007 PARIS**

N/R : SC/NA 10 18/19

Mesdames, Messieurs,

Au nom du SE-Unsa, nous sollicitons un rendez-vous pour faire le point sur les différents protocoles d'évaluation conduits par la DEPP qui concernent les classes de CP et de CE1. Nous pensons en particulier à deux protocoles :

- Les évaluations nationales CP/CE1
- Les évaluations destinées aux CP dédoublés.


Nous voudrions que vous en précisiez les finalités, la méthodologie et le calendrier afin de pouvoir informer nos collègues concernés qui ont découvert pour certains qu'à peine sortis des évaluations nationales, ils devaient à nouveau procéder à des évaluations spécifiques aux CP dédoublés.

Par ailleurs, nous aimerions connaître le bilan de l'enquête que vous avez organisée auprès des enseignants à propos des évaluations CP/CE1 du début de l'année. Nous souhaitons savoir comment vous allez utiliser ces retours. Les évaluations de CP de février seront-elles ajustées pour en tenir compte ? Les évaluations de début d'année ont entraîné une charge de travail supplémentaire conséquente. Comment le ministère compte-t-il la réduire et la compenser pour les évaluations à venir ?

Pour notre part, nous avons eu beaucoup de retours négatifs suite à la passation des évaluations de ce début d'année et il nous paraît important de ne pas reproduire les mêmes erreurs en février : longueur des séquences, pertinence de certains exercices, saisie des résultats, impact des évaluations pour la remédiation des élèves.

Par ailleurs nous nous interrogeons sur l'absence d'analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD) et sur la non-information des enseignants de CP et CE1 sur l'utilisation de leurs données personnelles.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos respectueuses salutations.



**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**